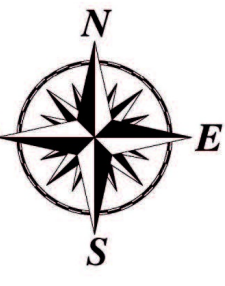


PLAN DE ZONAGE



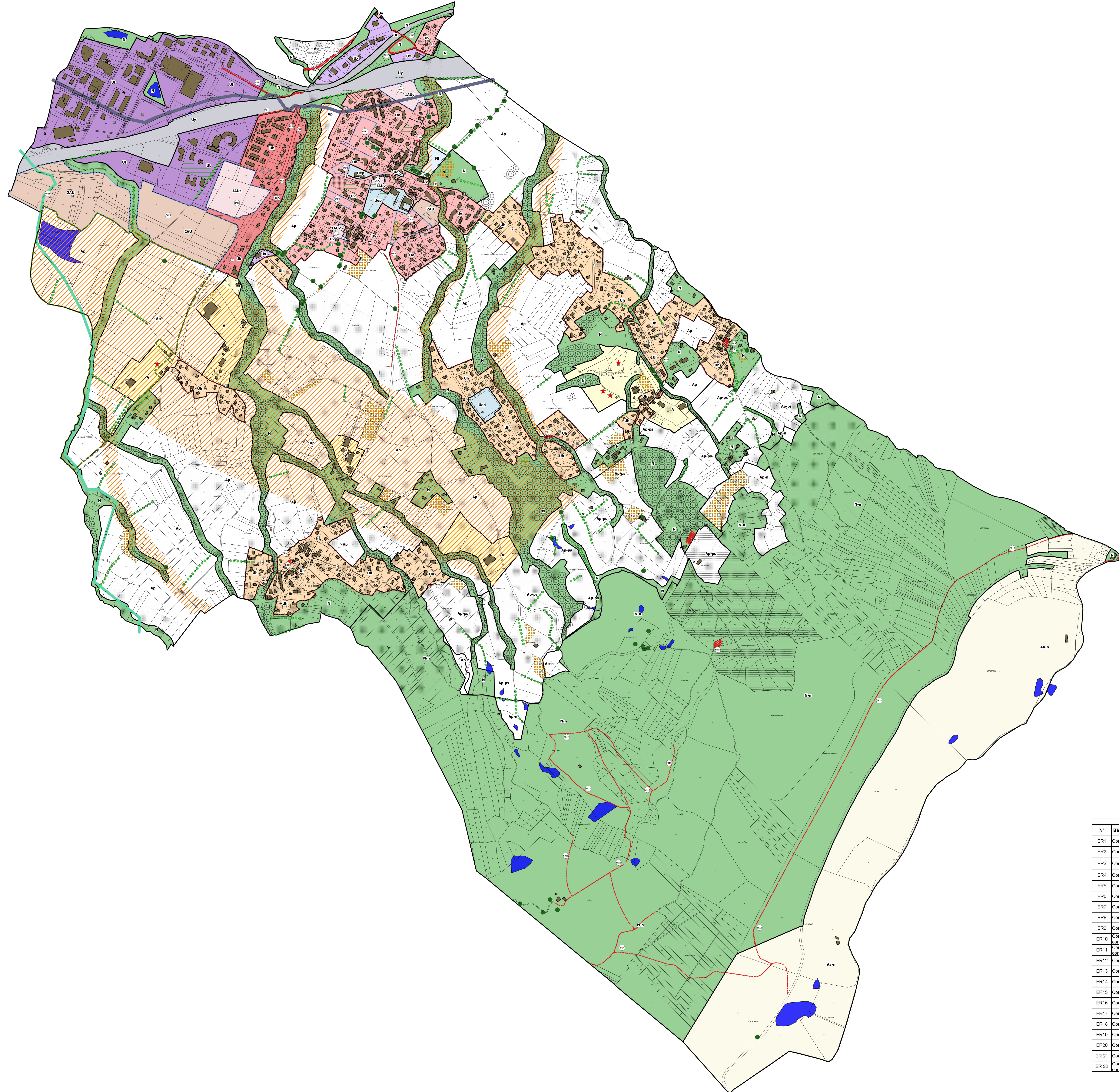
Échelle 1/6.000^e

Modification de droit commun n°1 approuvée le 10 décembre 2019
 Modification simplifiée approuvée le 16 décembre 2021
 Mise à jour le 22 novembre 2024

4.1.1 - ENSEMBLE DE LA COMMUNE

PROJET ARRÊTÉ par délibération du Conseil Municipal du : **12 février 2019**
 PROJET APPROUVÉ par délibération du Conseil Municipal du : **10 décembre 2019**

Vincent BIAYS - urbaniste - 73000 Chambéry
 Tel : 06.80.01.82.51



Légende :

- Zones urbaines :**
- Uv Zone urbaine du village d'Archamps
 - Uh Zone urbaine des hameaux
 - Ub Zone urbaine de la ville élargie
 - Uep Secteur destiné à des équipements d'intérêt collectif et services publics. ZAC de la Technopole.
 - Ux Secteur d'activités économiques.
 - Ut Emprise du domaine autoroutier.
 - Uf Emprise du domaine ferroviaire.
- Zones à urbaniser**
- 1AUv Zone à urbaniser du village d'Archamps.
 - 1AUf Zone à urbaniser de la 1^{re} extension de la Technopole.
 - 2AU Zone à urbaniser à long terme.
- Zones agricoles**
- A Secteur agricole.
 - Aa Secteur agricole des dîpages du Salève
 - Ap Secteur agricole à protéger en raison de sa forte valeur paysagère et agronomique.
- Zones naturelles**
- N Secteur naturel.
 - Ni Secteur de la zone de loisirs
- Index environnementaux**
- ps Secteur à protéger en raison de la présence de pelouses sèches.
 - n Secteur couvert par NATURA 2000
- Éléments informatifs**
- Permis de construire accordé ne figurant pas encore sur le cadastre.
 - ★ Bâtiment d'élevage.
 - Tracé indicatif de la canalisation d'hydrocarbure
 - Tracé indicatif de la canalisation de gaz
 - Périmètre de protection des captages d'eau potable

- Règlements particuliers liés à l'environnement**
- Jardin protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme.
 - Arbre remarquable, protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme.
 - Haie d'intérêt protégée au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme.
 - Verger protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme.
 - Espace Boisé Classé (EBC).
 - Corridor écologique.
 - Zone humide.
- Règlements particuliers**
- Secteur couvert par des Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Numéro de l'OAP
 - Emplacements réservés
 - Numéro de l'emplacement réservé
 - Bâtiment d'intérêt patrimonial protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme.
 - Périmètre patrimonial protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
 - ▲ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L151-11-2^e du code de l'urbanisme.
 - Secteur de mixité sociale.
 - Périmètre d'étude en application de l'article L424-1-3^e du code de l'urbanisme.
 - Périmètre de la Zone Agricole Protégée (ZAP)
 - Largeur minimale de la chaussée
- Prise en compte des risques naturels**
- Secteur rouge et bleu dur du PPRn, inconstructible.
 - Secteur bleu du PPRn, constructible sous condition.
 - Périmètre d'étude du PPRn.

| LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES | | | Surface approximative |
|---------------------------------|-------------------|---|-----------------------|
| N° | Bénéficiaire | OBJET | |
| ER1 | Commune | Création d'une voie de 5 m de plateforme à la Technopole. | 1 300 m² |
| ER2 | Commune | Aménagement de la route d'Anney | 1 100 m² |
| ER3 | Commune | Création d'un chemin piéton entre la mairie et la route du Léman | 900 m² |
| ER4 | Commune | Création d'un chemin piéton derrière le Pressoir | 200 m² |
| ER5 | Commune | Amorce de desserte du secteur de Chez Crochet. | 340 m² |
| ER6 | Commune | Élargissement du giratoire Chez Pugin. | 200 m² |
| ER7 | Commune | Prolongement de la piste cyclable jusqu'à Chez Pugin. | 2 050 m² |
| ER8 | Commune | Création d'un espace public à Vovray | 1 100 m² |
| ER9 | Commune | Aménagement de carrefour entre la VC 16 et la VC 20. | 70 m² |
| ER10 | Comm. de communes | Création d'une piste cyclable + variante longue | 2 800 m² |
| ER11 | Comm. de communes | Réalisation d'un poste de relevage des eaux usées | 600 m² |
| ER12 | Commune | Aménagement d'une aire de retournement au Chameau | 160 m² |
| ER13 | Commune | Aménagement d'un trottoir à La Naissance | 150 m² |
| ER14 | Commune | Élargissement de chaussée pour la desserte des habitations à Becheirs | 170 m² |
| ER15 | Commune | Création d'un espace public à Becheirs. | 430 m² |
| ER16 | Commune | Protection du captage d'eau de Drise. | 1 620 m² |
| ER17 | Commune | Protection du captage d'eau potable des Places. | 1 370 m² |
| ER18 | Commune | Création de sentiers piétons sur le Salève. | 30 000 m² |
| ER19 | Commune | Régularisation de voie à La Croisette | 120 m² |
| ER20 | Commune | Élargissement de voie à La Croisette | 230 m² |
| ER 21 | Commune | Création d'une voie douce | 3 400 m² |
| ER 22 | Comm. de communes | Création d'une piste cyclable | 2 600 m² |